

## Comité Départemental de Tennis de Table CD Ping

Compte-rendu de la réunion du lundi 21 janvier 2019 à 18 h.

**Présents : Bernard Barascud (président), Sylvie Faurie, Laurence Fumel, Gilbert Douls, Alain Garcia-Bonet, Laurent Gaudel, Gérard Gazagnes, Alain Ginestet, Alain Plassant, Didier Mas.**

**Invitée : Alexandra Teyssié, animatrice technique départemental.**

**Absent : Hervé DANTON.**

En préambule à la réunion les membres du Comité adressent un message d'amitié et de soutien à Gérard Durand qui en fut le président et qui a longtemps dirigé le club de Salles la Source. Vœux de prompt rétablissement.

**1 - Démission d'Alexandra Teyssié, agent de développement)** Alexandra Teyssié est devenue salariée du Groupement d'Employeurs à compter du 01/01/2019 et a donc démissionné de son emploi d'agent de développement au CD Ping 12. Elle a effectué cette formalité aux conditions les plus avantageuses pour le Comité ce qui atteste, s'il en était besoin, de son implication et de sa reconnaissance pour la structure qui a assuré sa formation pour devenir animatrice technique départemental.

**2 – Point sur les licenciés** La baisse d'effectifs des licenciés tradi en Aveyron (- 44) est partiellement compensée par l'augmentation des joueurs de catégorie loisirs (+14). Ces statistiques traduisent hélas les difficultés de certains clubs fragilisés par l'insuffisance de vocations de bénévoles. Bernard Barascud révèle que la tendance à une baisse des effectifs de sportifs licenciés touche toutes les disciplines au plan national. Laurence Fumel fait remarquer que les aides des collectivités territoriales tendent à favoriser la prise de licence à l'UNSS davantage qu'aux clubs ou Comités. La perspective des JO Paris 2024 et l'objectif déclaré de doublement des médailles pour la France, laisse redouter des faveurs pour l'élite davantage que pour la base...

**3 – Point sur les compétitions** Le critérium Vétérans organisé à Lioujas s'est bien déroulé et le chiffre de 52 participants dont 6 du Comité de Lozère constitue un record. La ligue comme la fédération sont favorables à l'« inter-départementalisation » de compétitions officielles. Les quotas de qualifications seront redéfinis. Le critérium régional à Albi s'est déroulé correctement et les résultats d'ensemble des représentants de l'Aveyron est satisfaisant. A noter la qualification en éliminatoires nationaux de Sylvie Faurie qui sera accompagnée par Alexandra pour la coacher en avril à Gien. Félicitations à Sylvie qui est la première féminine aveyronnaise à accéder à ce niveau ! Des juges arbitres (Alain Collard aidé d'Alain Plassant) seront sollicités pour le prochain tour du critérium pour pallier aux indisponibilités d'Alexandra Teyssié et d'Alain Ginestet.

**4 – Formations d'arbitres** Le déficit d'arbitres est flagrant au point de remettre en cause certaines épreuves officielles. Les candidatures aux formations AR et JA1 sont donc attendues et espérées. La Ligue Occitanie et le CD Ping 12 proposent donc des appuis financiers conséquents pour le financement des sessions de formations. Pour la formation initiale JA1 le coût total de 136 €. La Ligue règlera 76 €, le CD 50 € et seul le solde de 10 € restera à la charge du stagiaire ou de son club. Pour la formation AR la Ligue règlera 60 €, le CD 40 € et le solde de 20 € restera à la charge du stagiaire ou de son club. Une facturation devra être adressée au trésorier du CD pour percevoir la quote-part du CD. La validation de ces formations pourra se faire en club pour le JAE et à l'occasion du Top 8 – Top 16 pour les AR.

Aucun apport du CNDS n'est envisageable pour 2019. En conséquence, les seules possibilités de soutien financier pour les formations seront donc le reliquat du CNDS 2018, la demande au FDVA 2019 (Fond Départemental Vie Associative), le Conseil Régional d'Occitanie ou, pour les salariés du public ou du privé l'OPCA.

**5 – Formation pour devenir formatrice** Alexandra Teyssié participera à une formation au CREPS de Bourges du 14 au 17 février 2019 pour devenir formatrice ARB-JA1. Le financement de cette formation (frais pédagogiques, de déplacement et d'hébergement) sera financé par les fonds CNDS 2018 disponibles, UNIFORMATION et droits CPF - DIF personnel. Cet investissement pourra être amorti lors des formations futures qu'elle pourra assurer pour des candidats aveyronnais ou issus d'autres Comités. Notons qu'Alexandra vient de suivre ce 6 janvier à Labastide de Levis la 1<sup>ère</sup> partie du tronc commun d'une formation de cadre technique initiateur de club (seconde partie le 3 février). Ce diplôme étant délivré par la CREF d'Occitanie.

**6 – Gestion financière** La transition comptable entre CD Ping 12 et le GESPA (Groupement d'Employeurs) pour le salariat d'Alexandra Teyssié est en cours de règlement par l'affectation de factures transitoires. Dorénavant le GESPA est gestionnaire de l'emploi du temps d'Alexandra Teyssié et assure la facturation de ses prestations.

**7 – Sinistre du club de Trèbes** Bernard Barascud a remis un chèque de 400€ du CD Ping 12 à David Martinotti, trésorier du club de Trèbes dans l'Aude. Club qui ne devrait être défrayé que de 15 à 20% du montant du préjudice (plus de 13000€) subi lors des inondations par les assurances. Les clubs de Capdenac, Lioujas et Onet ont déclaré avoir aussi adressé des dons au club de Trèbes. A ce jour, 42 participants pour 2400€ collectés (sans participation de LOTT ni FFTT).

**8 – Top 8 et Top 16 à Naucelle** Cette compétition officielle sera organisée le dimanche 2 juin par le Comité Départemental, en partenariat avec le club de Baraqueville. Les pourparlers sont en cours avec le club de Baraqueville pour le cahier des charges et avec la mairie de Naucelle et la Communauté de Communes du Pays Ségali pour les modalités de mise à disposition de la salle et des annexes. Le coût de location de ces structures est de 180 €.

**9 – Point sur le Challenge Jeune 2019 du Conseil Départemental.** Après le 1<sup>er</sup> tour à Rodez où 74 enfants ont participé dont des jeunes de Sébazac, à Lioujas, 66 jeunes dont une petite dizaine de Rignac purent agréablement devenir pongistes. Félicitations aux organisateurs. L'arrêté attributif d'une subvention maximale de 1600€ au profit du CD Ping 12 étant votée par le Conseil Départemental.

**10- Evènementiel 2020** En conformité avec son engagement le président Bernard Barascud souhaite organiser un évènementiel de haut niveau pour favoriser la médiatisation du tennis de table et sa vulgarisation. Il présente le cahier des charges et les coûts prévisionnels pour l'organisation d'un championnat de France individuel senior et pour celle des minimes à juniors. Le budget concernant les seniors ne semble pas accessible (160 000€ en 2018) et le Comité décide donc de renoncer à cette option. Plus raisonnablement la candidature parvenue aux responsables de la Fédération, de la LOTT, de la mairie de Rodez pour l'organisation du championnat des jeunes est mise en étude. L'essentiel d'un budget global de 52 000€ concerne les frais d'arbitrage, de transport et d'hébergement des arbitres mais la Fédération en assume la compensation financière vis-à-vis de la structure organisatrice. Des aides sont aussi accordées pour l'achat obligatoire de tables neuves qui peuvent ensuite être revendues. Les prévisions budgétaires concernent aussi la location d'une salle homologuée, des salles annexes demandées, les possibilités d'hébergements à proximité pour les compétiteurs, les frais de promotion... Des contacts étant noués à tous niveaux, des prospections vont s'enchaîner pour instruire ce dossier et en peser les contraintes et perspectives.

**11 – Conseil de Ligue du 5 janvier 2019** La Ligue Occitanie s'est enfin donnée une nouvelle gouvernance en présence du Président Fédéral M. Palierne et de M. Miguel Vincent qui était intervenu lors de la tumultueuse fusion des Ligues de Midi-Pyrénées et du Languedoc et de M. Claude Chantereau du CAGID (Commission d'Aide à la Gestion des Instances Déconcentrées). Marion Vayre est devenue présidente de la Ligue Occitanie et un certain consensus s'est instauré pour constituer un bureau dirigeant (voir site <http://loctt.fr>) L'état financier de la Ligue Occitanie est très préoccupant. Les huit emplois à plein temps seront difficiles à pérenniser dans ces conditions. On peut aussi craindre une augmentation des prélèvements sur les licences.

Les orientations politiques compromettent la pérennité des emplois sportifs aidés. De prochaines AG sont prévues le 22/06/19 pour les tarifs et élection complémentaire au Conseil de Ligue et le 14/09/19 pour les présentations des différents rapports, comptes et budgets.

NB : ci-joint les diaporamas des interventions de Marion Vayre, M. Palierne et M. Chantereau.

**12 – Calendrier** Bernard Barascud évoque de nombreuses réunions et représentations. Il doit rencontrer au Centre Hospitalier Sainte-Marie de Rodez l'enseignant en APS Adaptées, Francis Azémar et le psychiatre Pierre Kiwits pour la préparation de tournois Ping à l'avantage des patients, le maire d'Onet, la direction de la Maison d'Arrêt de Druelle en vue d'interventions d'Alexandra et PSA (Profession Sport) pour les divers projets sportifs diligentés par le CD. Les adhérents de Groupement d'Employeurs sont conviés à une réunion le lundi 28 janvier à 18h 30 au local du club d'Onet.

**13 – Divers.**

Pour le cocktail pris lors de l'AG de l'UNATT à Rodez, le CD Ping 12 a eu une aide de 51€ de la LOTT.

L'AG de la FFTT aura lieu les 18 et 19 mai 2019.

Fin de réunion à 21 h 40.

Le secrétaire rédacteur Gilbert Douls

Le président Bernard Barascud